

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II

UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION
DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT
UNIT

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 0 4 3 /AMI/MINADER/PADFAII/RAF/RPM/2026 09 MARS 2026

PAYS : CAMEROUN

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un consultant (e) Webmaster pour la gestion, la maintenance et la sécurisation des plateformes numérique du PADFA II.

Le *Projet d'appui au Développement des Filières Agricoles Phase 2 (PADFA II)* a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de *quarante-sept (47) millions de dollars US* et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil. : **Recrutement d'un consultant (e) Webmaster pour la gestion, la maintenance et la sécurisation des plateformes numérique du PADFA II.**

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du :**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (E) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANT ET LA SÉCURISATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUE DU PADFA II.**

Le PADFA II ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout Harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en

permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants Individuels « SCI ». Expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>

Les critères de présélection sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire).
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

2. Critères essentiels

Il s'agit de :

- | | |
|---|----------------|
| - Lettre de motivation | 02 points |
| - Qualifications générales | 10 points |
| - Expériences Générales | 25 points |
| - Expériences spécifiques..... | 35 points |
| - Références pertinentes..... | 20 points |
| - Connaissance de l'environnement du travail..... | 08 points |
|
TOTAL..... |
100 points |

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après padfacameroun@gmail.com, le ...2.0...MARS...2026.....à 15 heures au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le ...2.3...MARS...2026...à 12 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite (rédigées en français ou en anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marquées comme tels, et une version scannée desdites manifestations sur une clé USB).

Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de coordination et de gestion du projet (UCGP) PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier BASTOS, derrière Ambassade de Chine ; cellule de passation de marchés, Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net au plus tard le ...2.3...MARS...2026.....à 15 h, l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale du PADFA II.

Elles devront porter la mention :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT -N° 43 /AMI/MINADER/PADFAII/RAF/RPM/2026
DU 0.9...MARS...2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (E) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA
MAINTENANT ET LA SÉCURISATION DES PLATEFORMES NUMÉRIQUE DU PADFA II



Marigoh Bouquet Hélène
Coordinatrice Nationale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES FILIERES AGRICOLES



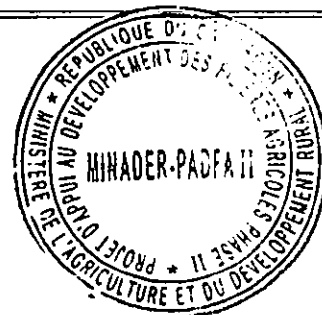
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN
DEVELOPMENT SUPPORT PROJECT

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) INDIVIDUEL (ELLE) POUR
LA PRESTATION DE SERVICES SUR LA GESTION, LA MAINTENANCE
ET LA SECURISATION DES PLATEFORMES NUMERIQUES**



Source de financement : FIDA
Structure de mise en œuvre : UCGP
Code de l'activité : B2IA0104

Mars 2026

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes. Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) vise l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) vise à assurer une exécution efficace du Projet. Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs des filières riz et oignon, avec la consolidation et la mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant.

Le PADFA II s'est doté en 2022 d'une stratégie de communication et de gestion des savoirs. Ladite stratégie a permis d'identifier les outils, canaux et supports de communication pertinents qui contribuent à donner de la visibilité au projet et à communiquer de manière permanente avec les différentes cibles. De ces outils, l'on peut citer les plateformes numériques. Le projet à la suite de la validation de la stratégie de communication a mis en place des outils tels que le site web, les pages des réseaux sociaux.

Le site web ainsi que les pages des réseaux sociaux, institutions numériques, constituent des outils fondamentaux pour atteindre les groupes cibles comme le gouvernement, les partenaires du développement, le secteur privé, les acheteurs, le grand public les médias etc. Le projet dispose de ces plateformes qui ont un flux d'informations assez permanent. Ils sont régulièrement actualisés avec des informations « fraîches » sur tous les aspects de la vie du projet que l'on souhaite rendre publics.

Les informations d'actualité publiées sont entre autres :

- ✓ Les événements importants de la vie du Projet : notamment les activités de la Coordination nationale, tant au siège que lors des descentes sur le terrain auprès des bénéficiaires ;
- ✓ Les activités remarquables des coopératives (réussites, difficultés, évolution, de manière générale), en rapport avec les appuis du Projet, sur la base d'un monitoring permanent
- ✓ Agenda des ateliers, séminaires, formations, etc. ;
- ✓ Annonces et communiqués ;
- ✓ Actes de colloques, compte-rendu de séminaires, d'ateliers etc. ;
- ✓ Reportages photos, vidéos et autres (en fonction de l'actualité) ;
- ✓ Les podcasts des radios communautaires
- ✓ Les histoires sur l'impact du projet sur les organisations paysannes, etc.

Lesdites plateformes connaissent un flux important de visites de la part des internautes. Au 31 janvier 2026, 297 publications ont alimenté le site web particulièrement avec plus de 1500 téléchargements. Ces plateformes contribuent à la visibilité des actions du projet et par ricochet à la promotion de son image. Il est de ce fait nécessaire d'assurer son animation et sa maintenance de manière professionnelle.

La maintenance d'un site web correspond au processus d'entretien régulier du site. Elle vise à prévenir les problèmes et corriger les erreurs détectées. L'objectif des opérations de maintenance est également d'accompagner le développement du site, en anticipant ses besoins d'évolution. C'est un processus continu de surveillance, de correction et d'amélioration.

II- Objectifs de la Mission

De manière générale, il s'agira d'assurer la gestion et la maintenance des différentes plateformes numériques du projet y compris les mails professionnels.

De manière spécifique, il sera question de :

- Maintenir l'E-réputation du PADFAI à travers une gestion quotidienne des contenus textuels, images et vidéos sur les plateformes numériques (site web et pages des réseaux sociaux) ;
- Améliorer en continu le SEO (search engine optimization) par l'amélioration du référencement, de l'indexation et de l'enregistrement du site web dans les moteurs de recherche ;
- Assurer la préservation du nom du domaine (l'hébergement du site web) et la gestion des plateformes des mails professionnels du personnel ;
- Assurer en permanence l'état de bon fonctionnement du site web à travers une maintenance préventive régulière et le cas échéant une réactivité efficace face aux bugs ;
- Assurer la mise à jour régulière des plateformes avec des logiciels adaptés afin de garantir la meilleure prise en compte des besoins évolutifs du projet ;
- Contribuer à la diffusion numérique (en streaming) des activités d'envergure du projet ;
- Contribuer à l'optimisation des stratégies de Marketing digital pour une meilleure visibilité des concepts, outils (SIMRO par exemple) et autres activités développées par le projet.

III- Résultats attendus

- La E-réputation du projet est bonne ;
- Le référencement et l'indexation du site sont améliorés dans les moteurs de recherche ;
- L'animation, la maintenance et la sécurisation de l'ensemble des plateformes numériques et des mails professionnels sont assurées ;
- Le nom du domaine du site Web PADFAI est préservé jusqu'à la fin du projet ;
- Les plateformes sont régulièrement animées et maintenues ;
- Le projet a reçu les appuis du consultant pour la diffusion streaming des activités d'envergure ;
- Les stratégies de Marketing digital sur des activités précises bénéficient des conseils pertinents du consultant.

III- METHODOLOGIE

La démarche méthodologique permettra de veiller au respect du processus concourant à l'atteinte des résultats et la production des livrables attendus de la consultation dans les délais.

Ainsi, en concertation avec la Spécialiste en Genre, Communication et Gestion des Savoirs (SGCGS), le consultant qui sera sélectionné, devra assurer la gestion, la maintenance et la

sécurisation des plateformes numériques du projet. Au début de sa mission, le projet organisera une réunion de cadrage avec le consultant. Dans le cadre de la réalisation de sa prestation, il fera un rapport tous les trois mois sur l'état général des plateformes numériques et, sur sollicitations spécifiques du projet.

IV. DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée de six (06) mois, durant cette période, le Consultant veillera au quotidien à la gestion, à la maintenance et à la sécurisation de l'ensemble des plateformes numériques ainsi qu'à la veille informationnelle relative à la E-réputation du projet.

Par ailleurs, le prestataire s'engage à payer l'hébergement en ligne pour garantir la disponibilité et l'accessibilité en ligne du site web du PADFA II pour une durée de dix (10) ans.

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

V.1. Méthode de sélection

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants Individuels « SCI » expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>

V.2. Qualifications et compétences du consultant

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Formation supérieure (Bac+5) en ingénierie informatique ou systèmes d'information ;
- Justifier d'un minimum de 04 ans d'expérience professionnelle dans la création, gestion et sécurisation des sites web, messagerie professionnelle, réseaux sociaux ;
- Justifier d'un minimum de 03 ans d'expérience dans la gestion de la e-réputation des institutions publiques et/ou privées ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et démontrer une très bonne pratique de l'anglais
- Être disponible pour la période de la mission ;
- Avoir déjà travaillé avec les acteurs du secteur privé, public et organismes de développement et, spécifiquement sur les thématiques en relation avec le secteur agricole serait un atout.

VI. CRITERES D'APPRECIATION DE LA PRESTATION

Les critères suivants serviront de base pour apprécier la prestation

- Pertinence des résultats ;
- Qualité des rapports produits ;
- Capacité de collaboration avec les responsables de l'activité ;
- Respect des délais ;
- Respect des procédures et du calendrier.

IX. SOUMISSION DES DOSSIERS

Le dossier devra présenter :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae daté et signé faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;

- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat) ;

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

